

## Communiqué de presse

vendredi 17 janvier 2020

---

### Une rencontre productive entre les élus Départementaux et une délégation des Seychelles

---

A l'occasion du premier tour des négociations de l'Accord Union européenne – Seychelles relatif à la pêche qui se tenait à Mayotte du 14 au 16 janvier 2020, une délégation seychelloise était présente sur le territoire, menée par Charles Bastienne, Ministre de la Pêche et de l'Agriculture des Seychelles et accompagné de Jean Paul D'Offay, Affaires étrangères ; Roy Clarisse, Conseiller spécial pour la Pêche ; Philippe Michaud, Conseiller spécial pour l'économie bleue, Calvin Gerry, Directeur général adjoint SFA et Irene Sirame, avocate.

A l'initiative des élus départementaux, une visite protocolaire et de courtoisie a été organisée ce vendredi 17 janvier dans les locaux du Conseil départemental. Accueillie par le 6<sup>e</sup> vice-président Mohamed Sidi, en charge de la coopération décentralisée et des affaires européennes, par les conseillers départementaux Ahamed Attoumani Douchina et Ali Debré Combo, en présence du président du CESE Abdou Dahalani, du Secrétaire général pour les affaires régionales Yves-Marie Renaud et de cadres de la collectivité, les délégués seychellois ont fait ce constat : « *Mayotte a du potentiel !* »

Parmi les dossiers et enjeux plus spécifiquement évoqués par les élus départementaux : le cadre de coopération décentralisée et d'action internationale (dont le document a été remis à la délégation) a été au centre des discussions, au lendemain des Vœux où le Président Soibahadine Ibrahim Ramadani a rappelé toute l'importance qu'il attachait à la coopération régionale. La République des Seychelles est par ailleurs l'un des pays identifiés dans ce Cadre stratégique adopté en octobre 2018, en lien avec l'axe 6 du plan de mandature.

Les liens Mayotte-Seychelles sont amenés à se renforcer. Une délégation départementale s'est rendue aux Seychelles en février 2019 à l'occasion de la passation de la Présidence des Iles Vanille entre Mayotte et les Seychelles.

Des échanges ont notamment permis de la participation d'un jeune artiste mahorais au Festival de la Francophonie, aux Seychelles en mars 2019 ; la réalisation d'une action de valorisation du patrimoine culturel de Mayotte à travers le Debaa aux Seychelles en partenariat avec l'Alliance française, en décembre 2019.

Pour l'année 2020, il a été rappelé que le Conseil départemental envisage de :

- poursuivre les discussions avec le nouvel ambassadeur de France aux Seychelles pour l'ouverture d'une représentation de Mayotte ;
- accueillir une délégation technique des Seychelles afin d'approfondir les échanges pour l'identification des possibilités de coopération dans les domaines de la formation touristique, du patrimoine et de la culture et de l'économie bleue ;
- intégrer les Seychelles dans l'édition 2020 du Festival Francojeunes ;
- encourager les jeunes mahorais en direction des Seychelles dans le cadre de la convention avec France Volontaires.

Des sujets majeurs comme la pêche, l'économie bleue et l'agriculture ont été abordés. Au final, une rencontre qui est allée bien au-delà de son statut protocolaire, permettant un échange partenarial (Département, Etat et Seychelles) très riche et qui devrait ouvrir la voie à la venue plus longue d'une délégation seychelloise à Mayotte, à l'invitation du Département.

#### CONTACT PRESSE

Bruno COHEN-BACRIE  
[bruno.cohenbacrie@cg976.fr](mailto:bruno.cohenbacrie@cg976.fr) • 0639 69 89 06

Direction de la Communication  
[dir.com@cg976.fr](mailto:dir.com@cg976.fr) • 0269 63 60 60

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

8 boulevard Halidi Sélémani  
97600 MAMOUDZOU  
02 69 66 10 00

[www.cd976.fr](http://www.cd976.fr)